

## **Idex USPC**

### **Formations**

Le dossier de candidature pour l'Idex n'offre pas de présentation synthétique de cette question : toutes les informations sont dispersées dans le dossier<sup>1</sup>. La philosophie générale du projet peut se résumer à quelques notions clés bien résumées dans les réponses aux recommandations et questions du jury (p. 44) : « Le défi constitué par la **modernisation** des fonctions supports de l'USPC est inséparable de notre projet commun de construire une **université forte et unifiée**. Le processus de modernisation conduira de façon certaine à une **rationalisation** des ressources. »

L'« innovation pédagogique » repose à la fois sur une simplification des programmes éducatifs (p. 17), et sur l'instauration de 3 régimes différents (*passim*).

#### **« Simplification des programmes » sous le signe de l'« ambition » et de l'« innovation »**

Le *board* doit proposer une « rationalisation » des cursus avec 3 objectifs : « réduction des coûts », « réinvestissement des économies » générées grâce à une amélioration des formations et « offre lisible et compétitive à l'échelle internationale » (p. 17). « En 2016, l'Université Sorbonne Paris Cité présentera une offre de formations unifiée à chaque échelon de cursus » (p. 35).

D'après le dossier, le PRES compte actuellement environ 130 mentions de licence (y compris les licences pro), 400 masters, 40 écoles doctorales. Ce constat permet d'insister sur l'« opacité de l'offre de formation » – plutôt que sur sa richesse –, et sur la « présence de doublons » (p. 45). Obsession de la visibilité et de la lisibilité mise à part, le périmètre du PRES n'a pas fait véritablement l'objet de discussions fouillées au sein des établissements lors de sa création. Or, les « doublons » procèdent de ce périmètre et ont donc été instaurés par le PRES. Le raisonnement est donc circulaire. Il faut compter en outre les difficultés liées au calendrier de préparation au prochain plan quinquennal (2014-2018) qui se superpose à celui de l'entrée en 2015 dans la nouvelle « université unifiée ». Le projet insiste sur la question de la masse critique du nombre d'étudiants inscrits dans les séminaires de Master (p. 45). Pour les « doublons », ceux qui sont nommément cités :

- études anglophones (UPD, P3 et P13) : l'offre « sera rationalisée » ;
- études orientales (UPD et Inalco) : coopérations en cours pour cohabiter les formations ;
- sociologie (UPD, P5, Sciences Po) : le projet argue des « grandes différences entre les approches et les spécialités » dans les 3 établissements ;
- sciences de la vie et notamment en biologie cellulaire (UPD, P5) : pas de commentaire.

Le projet insiste aussi sur l'insertion professionnelle et l'adaptation des cursus aux demandes du marché du travail.

#### ***Les trois régimes***

Du projet se dégage une logique à trois niveaux correspondant à une hiérarchie claire dans le recrutement :

- 1) les étudiants recrutés sans aucune sélection (« base de recrutement intérieure », populations « captives ») ;
- 2) les étudiants recrutés sur critères sélectifs (académiques) pour les filières bi- ou tri-disciplinaires dites « d'excellence » (« base de recrutement intérieure », populations non captives) ;

---

<sup>1</sup> Cf. la synthèse proposée par M. Bernard le 7 mars 2012, « Projet Idex : une analyse », p. 4-5.

3) les étudiants destinés à intégrer les « collèges de type oxfordien » (« marché international », étudiants venant des classes préparatoires aux grandes écoles).

À ces 3 types de populations s'adressent 3 types de cursus :

1) licence en 3 ans, comprenant une année de propédeutique destinée à « lutter contre l'échec dans le 1<sup>er</sup> cycle » : cette année étant « nécessaire à l'appropriation par un grand nombre des bacheliers des méthodes de travail, de recherche documentaire et de découverte des spécificités de l'enseignement supérieur, appropriation dont le manque actuel explique pour une partie importante le taux d'échec des premiers cycles universitaires » (p. 35). Donc les cursus disciplinaires de 3 ans sont réduits à 2 ans, ce qui pose la question de la faisabilité du projet et de l'intérêt de tels diplômes pour les étudiants concernés ;

2) doubles ou triples cursus : « qui correspondront aux aspirations des étudiants les mieux préparés à l'enseignement supérieur et qui, en même temps, choisiront de ne pas spécialiser leur première formation de façon précoce dans une discipline unique » (p. 35). L'entrée sera de toute évidence sélective. Sont présentés comme exemples les doubles licences mises en place par Science Po et l'UPMC, ainsi que le projet Aster (interne à UPD) ;

3) création de deux « Collèges » à la manière de ceux de l'Université d'Oxford : « qui intégreront les trois niveaux de cursus (LMD), des équipes de recherche, des logements pour les professeurs et les étudiants, les pratiques sportives et artistiques » (p. 35). Chaque collège (2 en projet et 1 troisième à terme) devrait accueillir environ 1600 étudiants (720 L, 600, M et 240 D), soit 4800 étudiants en tout pour 120 000 (4%). Au niveau licence, les 2 premières années seraient composées de cours pris dans une large palette de disciplines (sciences, « humanités », technologie, arts, langues et civilisations) (p. 84). La spécialisation sera progressive, et la formation se verra complétée par des activités artistiques et sportives. La 3<sup>e</sup> année sera validée automatiquement à l'étranger dans les établissements partenaires. Rien n'est dit sur la nature du diplôme obtenu de cette façon, ni sur le coût de la mise en place de ces formations « à la carte ». En outre, le principe s'étend à l'aménagement de bâtiments qui abriteront les professeurs invités et environ 300 étudiants, dont la moitié seront d'origine étrangère, et un tiers boursiers. En L2 et en L3, 5% des places peuvent être réservées aux « meilleurs étudiants des CPGM ». Ces collèges chercheront à recruter massivement à l'étranger (New Delhi, São Paulo et Buenos Aires) : de 10% (dont 5% venus hors de l'Europe), au début, jusqu'à 50% au bout de 10 ans.

En outre, le projet parle de façon explicite (p. 45) d'ajuster les formations selon les étudiants, renforcées pour les meilleurs et adaptées pour les étudiants « en difficulté », mais rien n'est dit sur la nature nationale des diplômes, sinon une remarque sibylline (p. 10) qui assimile à un « risque » les « règles nationales (*national rules*) qui pourraient limiter l'innovation ». A ce titre, il faut signaler que l'USPC « cherchera à persuader le gouvernement français à l'autoriser à réguler le nombre de ses étudiants en L1, de façon à ce que le flux corresponde à ses capacités d'accueil réelles » (p. 78), autre façon de parler d'une limite du droit d'inscription en L1.

La question des droits d'inscription n'est pas abordée en tant que telle, mais il est difficile de ne pas se la poser (sur le modèle d'Oxford ?), et de constater que beaucoup d'éléments conduisent à l'augmentation des frais d'inscription et à une privatisation de plus en plus évidente de l'université, sous couvert d'« autonomie », et sur fond de baisse générale des dotations aux établissements. Ne sommes-nous pas encouragés à développer les « fonds propres » à tous les niveaux ?

Enfin, comment ces trois types de formations seront-ils articulés à la structure en 4 divisions et en instituts interdisciplinaires de l'université unifiée ? Les filières resteront-elles associées aux différentes composantes des établissements membres, et de quelle façon ces mêmes composantes vont-elles s'inscrire dans ce cadre ? Ces 4 divisions – « Sciences exactes et sciences de l'ingénieur », « Sciences de la vie et de la santé », « Humanités » et « Sciences sociales et politiques publiques » – correspondent respectivement en % de personnel académique (en 2010) à 23%, 42%, 17% et 18%. Outre les déséquilibres notoires entre ces grandes divisions qui découlent du périmètre du PRES (devant au départ englober P1), ce découpage disciplinaire n'a à aucun moment été soumis à discussion : les instances demandent à la communauté de faire des propositions quant à l'organisation interne aux divisions et à la création des instituts « inter-divisionnaires », c'est-à-dire dans le respect d'un cadre préconçu et imposé. De plus, il pose des problèmes notamment en ce qu'il sépare de façon totalement arbitraire les « humanités » des « sciences sociales ».